

# Réseaux économiques et construction européenne

## Economic Networks and European Integration

Michel Dumoulin (ed.)

  
P.L.E.-Peter Lang

  
**EUROCLIO**  
ETUDES ET DOCUMENTS  
STUDIES AND DOCUMENTS



# Réseaux économiques et construction européenne

# Economic Networks and European Integration

Michel Dumoulin (ed.)

  
P.L.E.-Peter Lang

  
**EUROCLIO**  
ETUDES ET DOCUMENTS  
STUDIES AND DOCUMENTS



## Avant-propos

Michel DUMOULIN

*Université catholique de Louvain*

Si les réseaux ont beaucoup retenu l'attention des historiens, c'est essentiellement en tant qu'organisations clandestines durant les deux guerres mondiales<sup>1</sup>. Dans le domaine de l'action, du renseignement, des filières d'évasion, et autres formes de résistance, la littérature est désormais conséquente.

De même, l'historiographie de l'Église catholique, notamment, a livré, à travers les recherches d'Émile Poulat, Emiel Lamberts et quelques autres, des travaux de fort grande qualité au sujet de réseaux tels que celui de l'Internationale noire ou celui de la Sapinière d'Umberto Benigni.

Une observation de la même nature peut être formulée à propos des réseaux anarchistes du XIX<sup>e</sup> siècle ou communistes au XX<sup>e</sup>.

Et la liste des exemples est encore longue.

En s'interrogeant sur le rôle des réseaux dans les constructions européennes, le colloque de Bruxelles dont ce volume publie les actes entendait faire le point dans un domaine relativement neuf et ouvrir de nouveaux chantiers.

Certes, si l'on se tourne vers l'histoire de l'idée européenne et des projets qu'elle a suscités, on connaît mieux, aujourd'hui, le réseau construit par Richard Coudenhove-Kalergi ou encore celui du comité franco-allemand porté par Émile Mayrisch.

De même, pour ne citer que ces exemples, il est permis de rappeler le rôle du réseau Monnet ou encore de celui constitué par Altiero Spinelli.

Ceci étant, la notion de réseaux n'a guère été beaucoup mise en relation, par les historiens, avec celle de gouvernance. En d'autres termes, pourquoi, comment et avec quels résultats, des réseaux se sont-ils créés d'une manière éphémère ou durable autour d'un homme, d'une idée ou dans un esprit de résistance dans le contexte de l'Europe rêvée puis de

---

<sup>1</sup> Ce texte est la transcription revue de l'avant-propos de M. Dumoulin.

l'Europe en action, c'est-à-dire avant et après la charnière des années 1949-1950 ?

En d'autres termes, qui sont les acteurs, et quels sont leurs objectifs, de l'action politique, économique, sociale ou culturelle visant, en dehors des instances publiques, à porter ou combattre les projets européens ?

Le questionnement n'implique donc plus, comme l'a fait et continue de le faire une certaine historiographie, les gouvernements, les diplomates, les parlements, les partis politiques, les fédérations patronales ou les syndicats mais bien des ensembles de relations plus complexes, de maillages des espaces sociaux, idéologiques ou culturels entendant influencer une décision, une attitude, une orientation concernant la gestion de la Cité européenne.

Mais avant de passer à l'examen des nombreux cas qui ont été retenus afin de nourrir la réflexion au cours de trois journées de colloque, il a paru utile de mettre la question des réseaux en perspective, notamment au point typologique et méthodologique. De même, il a paru souhaitable d'entendre des témoins et des acteurs, qu'il s'agisse du Commissaire européen chargé du portefeuille de la recherche, d'anciens banquiers centraux ou encore de personnalités situées au cœur même de certains réseaux actifs.

Le dialogue et non la confrontation entre acteurs, témoins et historiens, sans oublier les sociologues, juristes et économistes qui ont participé aux travaux, a livré une moisson riche de résultats, non sans indiquer combien la thématique était d'actualité, attendu le questionnement généralisé auquel donne lieu la gouvernance.

Né au sein du Groupe d'étude de l'histoire de l'Europe contemporaine (GEHEC) actif au sein de l'Institut d'études européennes et du département d'histoire de l'Université catholique de Louvain, le projet de colloque y a fait l'objet d'une longue préparation, due à Pascal Deloge, Étienne Deschamps, Marine Moguen-Toursel, Arthe Van Laer et Jérôme Wilson, tout en bénéficiant de l'apport intellectuel des membres du réseau SEGEI (Socio-Economic Governance and European Identity).

Par ailleurs, cette importante manifestation n'aurait pas pu être organisée sans l'appui décisif de plusieurs instances.

L'Institut d'études européennes et la Fundación Academia Europea de Yuste tiennent donc à remercier chaleureusement M. Herman De Croo, président de la Chambre des représentants de Belgique, la direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne, le Centre virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE), le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS), la Direction de la Recherche scientifique du Ministère de la Communauté française, la Fondation internationale Robert Triffin (FIT) et la Fondation universitaire.

## **The European Academy of Yuste Foundation**

Antonio VENTURA DÍAZ DÍAZ

*Director of the European Academy of Yuste Foundation*

The Foundation European Academy of Yuste was established as a permanent cultural foundation on 9 April 1992. It was established with the objective of reviving the close historical relationship between the Monastery of Yuste and the Emperor Charles V. From a historical perspective, the European Academy of Yuste aims to emphasise the commonality of European culture born from the plural and heterogeneous contributions of the each and every one of the countries and regions of the old Continent. The cultural aspect of the activities promoted by the Foundation thus works in parallel with its particular interest in European society: The Foundation upholds that any initiative designed to improve and encourage an understanding of the historical-cultural roots of the towns and nations that shape today's European reality encourage the development of an *open and tolerant* Europe within the framework of *national and cultural diversity*.

The cultural and social interests of the Foundation aim at the knowledge and dissemination of the historical and cultural roots of the regions and countries of Europe. The activities of the Foundation, such as, Charles V prize, seminars, congresses, publications, annual concerts, the Virtual Documentation Centres, and the European Uni-di-versity of Yuste, as well as the members of its board – *the Patronage and the Academics of the European Academy of Yuste* – {The President of the Extremadura Council (President of the Foundation European Academy of Yuste), the Minister of External Relations of Spain (Vice-president of the Foundation), the Ministers of External Relations of Italy, Germany, Austria, Luxembourg, Belgium and Portugal, the Minister of Culture of The Netherlands, Mr. Jacques Delors (Ex-President of the European Commission), and the Minister of Culture of the Extremadura Council (Vocal of the Management of the Foundation)} show and strengthen the main priorities of the Foundation:

- European Cultural Heritage
- Unity in the Diversity
- European Identity
- Integrating Cultural Dimension
- The Social Europe

The profile of those individuals awarded with the “Charles V” Prize and the contributions that have been made to the world of Sciences and Humanities of the *Academics of Yuste* correspond identically to the aspirations of the Foundation European Academy of Yuste and their Management, that of the *dissemination of European cultural heritage from a plural focus*. The Foundation European Academy of Yuste awards the “Charles V” Prize to individuals who have contributed to the general knowledge and aggrandisement of the cultural and historical values and European identity (Jacques Delors in 1995; Wilfried Martens in 1998; Felipe González in 2000; Mikhail Gorbachev in 2002).

*The European Academy of Yuste* is the honorary and advisory body of the Foundation for the development and fulfilment of its constituent aims. The Academy will be made up of a maximum of one hundred symbolic chairs, each one of which will take the name of a *notable European* who has already deceased. These symbolic chairs will be occupied in an honorary nature for European personalities of recognised intellectual or cultural prestige. With these nominations, the Foundation European Academy of Yuste wishes to distinguish, by merit and personal circumstances those people that have stood out through their creative or research work, stimulated an increased knowledge in our cultural common heritage, and contributed to the progression and development of the sciences in general. The current Academics chairs are (*Chair Rembrandt*) José Saramago; (*Chair Shakespeare*) Reinhard Selten; (*Chair Dante*) Alighieri Mstislav Rostropovich; (*Chair Marie Curie*) Ursula Lehr; (*Chair Molière*) Edoardo Vesentini; (*Chair Lorenzo el Magnífico*) Gaston Thorn; (*Chair Arias Montano*) Gilbert Traush; (*Chair Erasmo*) Gustav Jannsens; (*Chair Paul-Henri Spaak*) Manuel Fernández Álvarez; (*Chair San Benito*) Marcelino Oreja; (*Chair Freud*) Abram de Swaan; (*Chair Kant*) Joaquim Verissimo Serra; (*Chair Marco Tulio Cicerón*) Antonio López García; (*Chair J.S. Bach*) Ilya Prigogine; (*Chair Damio de Góis*) Cardenal Franz König<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> For more information about the Foundation European Academy of Yuste, please visit our web site: [www.fundacionyuste.org](http://www.fundacionyuste.org)

# **Europe: A Culture for Solidarity**

Gilbert TRAUSCH

*Scientific Board of the European Academy of Yuste*

Our Academy wishes, through its cultural programme, to make its contribution to the European endeavour, to strengthen our common cultural identity and to defend the importance of the multiplicity of European values. Our Europe integrates a wide diversity of perspectives and numerous contributions made throughout our history. It is precisely that rich diversity which has helped to define our continent as a cradle of civilisations. A continent which should invite us to build a space for tolerance and for peaceful coexistence among its peoples.

In so doing, we intend to achieve a space where respect for and promotion of human rights and diversity would be the key elements of a set of common values from all European cultures, based upon human dignity and solidarity. This space would be a meeting point which, building upon diversity, would be capable of reaching new horizons. In this context, we should not forget that the legacy of such values to future generations is as important as our duty to pass on to them an environmentally sound world which is free of fear and threats.

Solidarity, like Europe itself, is not just one but manifold. Solidarity works separately or simultaneously at different levels: political, economic, social, legal or cultural. More than any other international organization, the European Communities and the Council of Europe have been built on the principles of solidarity.

Robert Schuman's declaration of 9 May 1950 grants the culture of solidarity a special status. It invites the European countries to begin by creating "une solidarité de fait", thus suggesting a pragmatic approach and advocating "solidarity in production" as a way to make any war between Europeans "not merely unthinkable, but materially impossible".

The declaration also insists on social solidarity between countries and classes. At the beginning of the 21<sup>st</sup> century, this applies to all the working people in Europe, without distinction of country or social condition. It also appeals to the solidarity of all the European countries

by referring to “an organization open to the participation of the other countries of Europe”. This is extremely relevant at a time when the European Union is about to accept twelve new Member countries, and when other European countries are applying for membership.

The appeal of 9 May 1950 also considers the development of the African continent, thus reminding Europe of its responsibilities towards non-European countries, especially its former colonies. Today this solidarity is universal, although with different modalities of cooperation.

Although based on economic solidarity, Schuman’s declaration is also a plea for political and cultural solidarity, embodied in the institutions of a full-scale Community.

*Politically*, Europe can only survive as a whole. Each attack on one country is *ipso facto* an attack on the whole of Europe. European leaders can no longer look away, when people are oppressed somewhere in Europe, and public opinion would not allow it.

*Socially*, increased solidarity becomes necessary at all levels: between regions, between European nations and also between all the inhabitants of Europe, without distinction.

Solidarity should be especially aimed at disadvantaged groups through a broader social harmonization. In the face of the uncertainties of current globalization, Europeans feel their cherished social model, painstakingly developed during the 20<sup>th</sup> century, may be threatened. This model, often called the Rhenish model, is based on solidarity between social classes. It guarantees the cohesion of our societies. It is European in its origin but should be universally applicable.

*Legally* speaking, solidarity implies the observance of human rights, another European concept (1789) which has become universal in its application. One of the Council of Europe’s great merits is to remind European States of their obligation to observe human rights, if necessary by imposing sanctions. This is solidarity in tolerance and justice, the only ground on which a pluralistic democracy can survive.

The Council of Europe has set the rule of law as the framework which guarantees the observance of individual human rights and fundamental freedoms. This framework proved invaluable when the Central and Eastern European States regained their national sovereignty. With their accession to the Council they have made precise and binding commitments on their road to democratization. A Europe showing more solidarity will be more efficient in its fight against racism, xenophobia and anti-Semitism.

During the last fifty years Europe has become more aware of collective rights, whether owed to minorities or simply to future generations who should inherit a sound environment, thanks to nature preservation,

and whose lives should not be mortgaged by a legacy of an excessive financial burden. Because of current demographic trends, solidarity between generations will be a major challenge for Europe in the coming years.

European identity is mainly to be found at *the cultural level*. Europe is an idea more than a geographical or economic reality. It is the cultural dimension that makes Europe be simultaneously one and manifold, single and pluralist. The resulting tensions are a source of wealth and creativity. Any measure which reduces cultural diversity of Europe will only be harmful. In general, national identities are clearly defined and firmly established. As such, they do not necessarily imply more solidarity. All shared manifestations of a European culture should be encouraged. It is essential to have a good knowledge of one's mother tongue, but it is also important to stimulate the understanding of other languages. Only if we have a good command of another language can we understand other mentalities. In this context, minority languages should be protected, because they are an integral part of the European cultural diversity.

There is no civilization without a *historical dimension*. The identity of Europe is impregnated with history. A rich, diversified and contrasting past casts its shadow on the present. A basic, even rudimentary, knowledge of this past is a prerequisite of a European collective memory. This past should be approached according to the critical historical methods, as opposed to propaganda work. European history is full of a long series of wars, fanaticisms and cruelties, also in Charles V's times. Political, religious, national and ideological confrontations have marked it more than surges of solidarity that nevertheless were not lacking. Future solidarities can only be built on the basis of historical truth.

Historical research has listed what the European civilization owes to Antiquity – according to a famous expression (Athens, Rome and Jerusalem) – thus at a pre-European age. Europe owes much to other civilizations, particularly to Islam, with which relations were not always strained.

Following considerable migration movements, Europe over the centuries exported its culture and thus enriched – sometimes also endangered – other civilizations. From the second half of the 20<sup>th</sup> century, it has absorbed numerous non-Europeans and has thus progressively become an ever more multicultural society. This evolution will only take place in a climate of social peace when we will be able to show a minimum of solidarity with each other.



# Quelques aspects d'une analyse sociologique des réseaux

Felice DASSETTO

*Université catholique de Louvain*

L'utilisation de la notion de réseau pour s'interroger au sujet du rôle d'acteurs économiques ayant un certain degré de connexion entre eux dans la construction européenne peut être spontanément associée à deux questions au moins.

L'une, relevant plutôt d'une analyse politique, consiste à dire que les processus institutionnels qui bâtissent l'Europe ne sont pas les seuls. D'autres processus sociaux y contribuent. Sont-ils sous-jacents, en marge, en avant-garde, en appui par rapport aux processus institutionnels ? Les analyses devront le montrer. L'autre question, plus sociologique, consiste me semble-t-il à affirmer que ces actions humaines coordonnées, appelées « réseau », ne sont pas toujours clairement définissables et identifiables (c'est pourquoi on n'utilise pas les termes d'association ou d'organisation). Ou bien elles ne sont pas toujours clairement délimitées par le nombre de personnes ou instances qui entrent en jeu et par les liens qui les réunissent (c'est pourquoi ils ne parlent pas de groupes). Ou pour les deux raisons ensemble.

## I. Sur le concept de réseau

En somme la porte est ainsi ouverte à l'étude des formes sociales qui résultent des relations entre acteurs sociaux – individuels ou collectifs – qui mobilisent et transmettent des ressources entre eux, en vue d'une action quelconque, qui ne sont pas tout à fait une association, ni une organisation, ni un groupe tout en pouvant être quelque chose qui s'en approche. Pour reprendre l'image de H. Atlan<sup>1</sup>, il s'agit de cerner ce palier du fonctionnement social qui se situe « entre le cristal et la fumée », entre les formes extrêmes de mise en forme institutionnelle et les formes proches de la dissipation.

---

<sup>1</sup> H. Atlan, *Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant*, Paris, Seuil, 1979.

La porte est ainsi ouverte, mais la boîte de Pandore sociologique aussi, dans la mesure où on est confronté à l'étude d'un objet relativement flou à travers un ensemble de travaux empiriques et théoriques qui n'ont pas encore trouvé une complète stabilisation et corpus conceptuel. Ces travaux ont été relancés aujourd'hui par les recherches sur la sociologie des réseaux de télécommunication et sur l'Internet et plus en général sur l'appréhension des espaces urbains et les phénomènes de mobilité<sup>2</sup>.

Si l'on suit l'historique du concept tracé par P. Musso, le concept de réseau est dès le XVII<sup>e</sup> siècle utilisé comme image empruntée au textile, pouvant décrire le fonctionnement interne du corps. On parle alors de réseau sanguin et du réseau des fibres du corps. C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle que la catégorie de réseaux sort du corps et de sa naturalité et devient une catégorie externe et construite. Le terme est ainsi emprunté par les ingénieurs pour parler de réseau de fortifications, de réseaux de canaux, de réseau routier, de réseaux électriques, etc.

En même temps, selon P. Musso grâce à la pensée de H. de Saint Simon, on passe progressivement de la pensée technique à la vision du social. La catégorie de réseau est utilisée pour penser l'organisation sociale en dehors d'une vision exclusivement hiérarchisée de celle-ci.

La découverte et la sensibilité des scientifiques sociaux – anthropologues et sociologues – au sujet des réseaux datent toutefois des années 1950-1960. Elle est liée à la découverte que la société moderne, en particulier urbaine, est tramée non seulement par les institutions (juridiques, familiales, politiques, religieuses, etc.), mais aussi par des groupes dits « primaires » (qu'on avait découverts dans les années 1920) caractérisés par de fortes relations interpersonnelles. Dans cette société se tissent aussi des relations de nature diverse, mi-distancées, mi-rapprochées, finalisées à des objectifs, donc qui n'imprègnent pas la personnalité de l'individu, mais qui permettent à celui-ci de jouer un des multiples rôles que les sociétés modernes et complexes sollicitent à leurs membres.

Une des premières recherches anthropologiques sur quelque chose qui ressemble à une étude des réseaux a été réalisée par John Barnes sur un village norvégien de pêcheurs et agriculteurs<sup>3</sup>. John Barnes étudie les

---

<sup>2</sup> Voir par exemple P. Musso, *Télécommunication et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon*, Paris, PUF, 1997 ; M. Castells, *The Rise of Network Society*, Oxford, Blackwell, 1996 (traduction française : *La société en réseau*, Paris, Fayard, 1998). Sur la vision du territoire comme réseau, voir G. Dupuis, *L'urbanisme des réseaux. Théories et méthodes*, Paris, A. Colin, 1991.

<sup>3</sup> J. Barnes, « Class and Politics in a Norwegian Island Parish », in *Human Relations*, 1954, n° 7, pp. 39-58. J. Barnes a ensuite publié un ouvrage sur les réseaux : *Social Networks*, Addison-Wesley, 1972. Un autre ouvrage des mêmes années : J. Clyde Mitchell (ed.), *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, Manchester Univ.

mobilités sur le territoire de la paroisse, l'organisation de l'industrie de la pêche du hareng, mais aussi – et en cela il nous intéresse ici – les liens de connaissance, de proximité, voire d'amitié qui se nouent entre les habitants de village. Ces liens ne sont pas stables, se modifient et ne sont pas coordonnés mais, par leur existence, tissent la trame de la vie villageoise.

Une autre recherche classique est celle d'Elisabeth Bott<sup>4</sup> sur les réseaux que des familles nouent autour d'elles et le lien entre la structure familiale et l'ampleur et la forme de ces réseaux externes. Ici l'attention porte donc sur le rapport entre un groupe et son environnement externe pour voir comment un certain type d'unité sociale se relie avec d'autres unités. D'autres travaux, à titre d'exemple, portent sur les réseaux mobilisés dans les campagnes électorales ou, plus proche du sujet de ce volume, celles de Domhoff ou de J. Scott sur les réseaux de pouvoir<sup>5</sup>. Rhodes et Marsh ont travaillé sur les réseaux des politiques publiques<sup>6</sup>. Il faut noter que les analyses des réseaux s'inscrivent aisément dans les approches politiques en terme de gouvernance.

### A. *Les finalités des réseaux*

Un critère de différenciation des réseaux a été proposé par V. Lemieux (p. 14), qui suggère de les distinguer d'après leur finalité.

Des réseaux peuvent se constituer dans le but de favoriser la création de contacts et de liens entre les membres à travers des processus de communication et d'échange. Tel peut être le cas par exemple de réseaux constitués à partir de clubs de loisir.

Un deuxième type de réseau vise la réalisation de transactions entre les membres. Bien entendu, les transactions créent des liens, mais ce qui spécifie ce type de réseau est le fait que les relations entre les membres soient entretenues par les intérêts réciproques (sous différentes formes) obtenus par les transactions. Des réseaux commerciaux sont l'exemple type de recherche d'un avantage à travers la chaîne de relations ; mais

---

Press, 1969. On parle d'école de Manchester (cf. U. Hannerz, *Explorer la ville*, traduction française, Paris, Minit, 1983, p. 225) comme d'un lieu majeur en anthropologie pour fonder l'analyse en termes de réseaux. Deux ouvrages théoriques ont été publiés en français : A. Degenne et M. Forsé, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin, 1994 ; V. Lemieux, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, PUF, 1999.

<sup>4</sup> E. Bott, *Family and Social Networks*, London, Tavistock, 1957.

<sup>5</sup> G. William Domhoff, *The Higher Circle*, New York, Random House, 1970; J. Scott, « Networks of Corporate Power : A Comparative Assessment », in *Annual Review of Sociology*, 1991, n° 17, pp. 181-203.

<sup>6</sup> R.A.W. Rhodes et D. Marsh, « Les réseaux d'action publique en Grande-Bretagne », in P. Le Galès et M. Tatcher (dir.), *Les réseaux de politique publique*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 31-68.

d'autres réseaux peuvent être envisagés où l'avantage n'est pas en argent, mais en relations, en statut, etc.

Un troisième type de réseau vise la création de formes de contrôle idéologique, normatif ou autre, soit à l'égard des membres du réseau, soit à l'égard de l'extérieur du réseau. Tel est le cas de réseaux qui se constituent comme des groupes de pression à l'égard de telle ou telle activité.

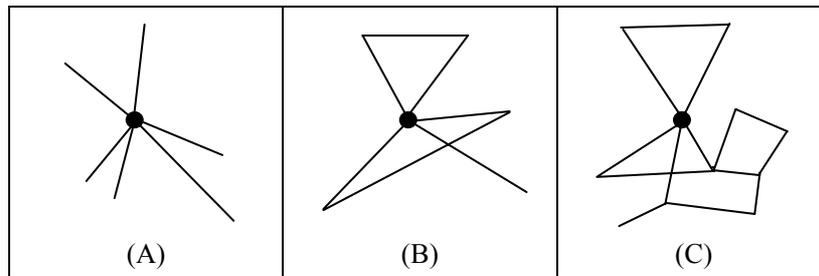
Ces trois types de réseaux, fondés sur l'échange, les transactions, le contrôle, sont en quelque sorte des types idéaux qui existent seulement rarement à l'état pur. Tout réseau est un cocktail de ces trois formes de base qui peuvent dès lors servir comme instruments analytiques pour caractériser tel ou tel type de réseau.

Ayant circonscrit ainsi la finalité, la question est de savoir si l'étude d'un réseau a pour objectif l'analyse du fonctionnement interne, éventuellement son utilité pour les membres, ou bien s'il a pour but d'étudier ses relations avec l'environnement et éventuellement son efficacité. Le premier aspect reviendrait à étudier l'intégration sociale du réseau, le deuxième à étudier l'intégration du réseau à la société. Les deux aspects peuvent être intéressants et dans ce cas il s'agit de s'interroger sur le lien entre les deux, comme Elizabeth Bott s'est interrogée sur les rapports entre des types de famille et leurs liens avec l'environnement externe.

### ***B. Un problème méthodologique : la limite du réseau et les appartenances***

La volonté de l'analyse qui consiste à rechercher les liens relativement peu formalisés qui relient des personnes ou des instances, amène un premier problème méthodologique sérieux à la recherche empirique : celui des limites. Où est-il pertinent d'arrêter la recherche des liens ? Jusqu'où importe-t-il de pousser la recherche ? Cette question est entre autres liée à celle des appartenances.

Tout d'abord, il s'agit de se demander s'il importe d'inventorier l'ensemble des relations autour d'une personne X, celles qu'en sociologie des réseaux on appelle une « étoile de premier ordre » (A) autour d'ego. Ou bien s'il faut étudier une « zone de premier ordre » (B), à savoir l'ensemble des liens qui relient entre elles les personnes liées à ego.



Ou bien encore s'il faut pousser plus loin la recherche jusqu'aux « zones de deuxième ordre » (C), en regardant les liens qu'établissent à leur tour les personnes en relation avec ego.

Ces questions posent aussi celle des membres du réseau, dans la mesure où cette réalité sociale particulière suppose une définition explicite des critères et des conditions d'appartenance. Pourtant ces conditions existent, de manière souvent implicite, tout comme existent les conditions d'acceptation et de recrutement. Ceci rend difficile l'analyse concrète qui s'arrête souvent – notamment pour des raisons inhérentes à la difficulté même de pousser plus loin la recherche – aux acteurs visibles au sein du réseau. En effet, des réseaux peuvent avoir des degrés divers de visibilité sociale jusqu'à prendre des fortes caractéristiques de secret.

La définition des appartenances est encore complexifiée par le fait qu'un membre d'un réseau ou un ensemble de membres peut appartenir en même temps à un autre ou à d'autres réseaux.

### ***C. L'émergence d'un réseau et sa composition sociale***

La question de l'émergence d'un réseau peut être pensée par le biais de l'articulation entre individus, événements et structures. En effet une analyse de l'histoire apparente, la restitution de la mémoire de membres d'un réseau pourrait faire apparaître le rôle-clé de tel ou tel individu (« C'est untel qui est à l'origine... »), ou bien de tel ou tel événement (« C'est dans telle circonstance de crise que nous nous sommes mobilisés... »). De là l'affirmation du rôle du contingent, de la crise, de l'événementiel, des grandes figures dans la naissance de réseaux. Ce fait est vraisemblablement constatable. Mais il serait probablement plus pertinent pour l'analyse de ne pas dissocier les faits individuels et événementiels des réalités sociales qui les sous-tendent. Il est en effet possible de faire une sociologie structurelle de l'émergence des leaderships, de la saisie de l'évènement, de l'inflexion de l'évènement. Elle permettrait de comprendre justement l'articulation toujours présente entre initiative individuelle, contingence sociale et données institutionnelles et structurelles.

La prise en compte de ces données passe, entre autres, par une étude de la composition sociologique de base des membres du réseau, selon des critères qui, dans une société donnée, fondent des logiques d'affinité. Que l'on pense au statut social, au niveau d'éducation, aux affinités religieuses et philosophiques, à la transition commune à travers d'institutions de formation, aux liens familiaux, au sexe, à l'âge. Autant de critères qui constituent de conditions, certes non nécessaires, mais qui favorisent fortement la constitution de réseaux.

## **II. Deux grandes approches sociologiques des réseaux**

Ces données de base étant posées, il s'agit maintenant de dégager quelques autres concepts pour caractériser et analyser le fonctionnement des réseaux.

Si on fait un bilan des travaux sociologiques et anthropologiques relatifs aux réseaux pour essayer de dégager quelques concepts éventuellement utiles dans l'étude des réseaux économiques, il importe de faire la distinction entre deux approches. L'une est une approche de type « relationnelle » : il s'agit ici de suivre pas à pas les liens que des gens établissent entre eux, les types de liens et leurs propriétés telles que leur intensité, leur fréquence, leur durée. Dans cette même analyse, on conduirait aussi une étude des caractéristiques sociologiques de ces personnes, uniquement pour donner une substance sociologique au vieux dicton que « qui se ressemble s'assemble ».

Une deuxième approche, de type « structural », consiste à observer la forme du réseau qui résulte de ces liens, dans le but de qualifier les réseaux et de parvenir, le cas échéant, à des analyses typologiques comparatives. Cette approche a eu la tendance (fort présente par exemple dans le livre de Degenne et Forsé) de se formaliser à l'aide de la théorie des graphes.

### ***A. L'approche relationnelle des réseaux***

La démarche de recherche consiste ici à suivre les acteurs sociaux qui, pour atteindre leurs buts, utilisent leurs rôles sociaux, avec d'autres, dans une séquence de relations.

#### *1. Caractère formel et informel du réseau / liens forts et faibles*

Une distinction classique de la sociologie peut être également utilisée dans l'analyse des réseaux. Ceux-ci peuvent en effet être plus ou moins formalisés, dans le sens où les éléments qui les composent, les règles qui régissent les relations peuvent être plus ou moins explicitées et structurées. À noter que l'idée d'informel n'exclut pas l'existence de règles,

mais celles-ci sont implicites, sous-jacentes et font partie, pourrions-nous dire, de la civilité du réseau.

Tout un continuum est possible. Hannerz<sup>7</sup> reporte la description d'un réseau de Boissevain dans son important travail sur les réseaux en Sicile, qui est conduit dans une approche relationnelle<sup>8</sup> :

Un étudiant de Syracuse, Salvatore, cherche à obtenir d'un professeur de l'université de Palerme, l'autorisation de présenter sa thèse alors que la date limite de dépôt des dossiers est dépassée depuis longtemps. Il quitte donc Syracuse pour Leone, une ville où il a déjà travaillé et dans laquelle il a des relations utiles, en particulier le représentant local du plus important parti politique. Cet homme recommande Salvatore à son cousin ; qui est le secrétaire personnel d'un responsable officiel de Palerme. Ce cousin à son tour, le présente à son frère qui a des amis à l'université et qui se trouve connaître l'assistant du professeur. L'assistant le met en relation avec le professeur, qui est par ailleurs candidat aux élections dans la circonscription de Leone. Comme il est persuadé que Salvatore est originaire de cette ville, il se montre compréhensif à son égard, arrange son problème de thèse en se disant qu'il a gagné en échange un partisan de choix dans son combat politique. Salvatore retourne à Syracuse, soutient sa thèse qui lui permet de changer de grade. Quant au professeur, il est blackboulé.

Nous sommes ici devant un réseau totalement informel, fondé sur l'interconnaissance, la confiance, l'éventuelle réciprocité.

À l'opposé, on pourrait se trouver devant un réseau dans le style des clubs services étudiés par Domhoff. Ici le réseau est plus fermé – sans devenir pour autant une organisation – et moins extensible. Les membres qui jouent dans le réseau savent à quoi s'attendre, même si les règles ne sont pas formellement explicitées.

Une évolution intéressante de l'analyse des réseaux est due au sociologue américain Granovetter<sup>9</sup>. En effet, spontanément, nous associons l'idée d'efficacité d'un réseau à celle de sa consistance, d'une relative formalisation, des liens forts parmi les membres. Ce qui n'est pas exclu. Toutefois Granovetter a montré, à partir d'une étude des réseaux mobilisés pour la recherche d'un travail, qu'il est souvent plus efficace de mobiliser des liens faibles, d'où sa formule qui lui a valu un considérable succès : la force des liens faibles.

---

<sup>7</sup> V. Hannerz, *Explorer la ville*, op. cit., p. 243

<sup>8</sup> J. Boissevain, *Friends of Friends*, Oxford, Blackwell, 1974.

<sup>9</sup> M. Granovetter, « The Strength of Weak Ties », in *American Journal of Sociology*, 78, 1973, pp. 1360-1380.

Le tableau résume ce que Granovetter entend par liens faibles et forts.

Liens forts	Liens faibles
On est disposé à y consacrer du temps.	Le temps consacré est réduit.
Ils donnent lieu à une relative intensité émotionnelle et une intimité, par des confidences personnelles.	La relation reste relativement froide et fonctionnelle.
Ils se traduisent dans des services réciproques.	Il n'y a pas d'obligation de réciprocité de services, le lien étant d'ailleurs relativement contingent.
Ils donnent lieu à des échanges pluriels entre les participants.	Les échanges sont réduits à la fonctionnalité.

Or, dit Granovetter, pour qu'il soit un réseau de communication ou de transaction efficace, un réseau ne doit pas nécessairement être constitué par des liens forts. La raison est que des liens forts tendent à fermer la relation, alors que, dans certaines circonstances, pour être efficace un réseau doit allonger les éléments impliqués dans la relation.

Si on croise les traits identifiés jusqu'ici, on dispose de quatre types de réseau hypothétiques :

	Liens forts	Liens faibles
Réseau informel	Réseau communautaire	Réseau contingent
Réseau formel	Réseau clique	Réseau fonctionnel

## 2. Densité du réseau

Toutefois l'exemple de l'étudiant sicilien peut nous fourvoyer. Dans ce cas, les réseaux sont mobilisés de manière contingente afin d'aboutir au résultat escompté ou, plus exactement, le chercheur n'a mis en évidence que les réseaux activés par Salvatore. En réalité, il est probable que cet étudiant se serait inséré dans un réseau relativement stabilisé.

Face à un réseau stable, un concept intéressant en sociologie des réseaux est celui de la densité des relations (appelé parfois « connexité ») : il désigne le volume des liens que des membres d'un réseau nouent entre eux.

Utilisons quelques schémas et commençons par observer les réseaux représentés dans les figures A, d'une part, et d'autre part B et C.

Il est assez clair que la densité du réseau A est plus élevée que celle des réseaux B et C (proches de la description faite du réseau de l'étudiant sicilien). Plus un réseau est dense, plus les membres entrent en relation avec un plus grand nombre de membres. On voit par là que l'idée de densité introduit déjà à celle de hiérarchie, que nous verrons ensuite. Un réseau dense tend à ne pas être trop hiérarchisé, au contraire

d'un réseau à faible densité qui peut constater l'apparition de figures qui monopolisent les relations du réseau.

Des densités plus fortes entre quelques membres à l'intérieur d'un réseau peuvent donner lieu à une « clique » qui se constitue par le nombre accru de relations et l'établissement éventuel de liens plus forts que dans l'ensemble du réseau. On peut aisément comprendre l'intérêt de prendre en compte les cliques et leur rapport au reste du réseau.

### *3. Du réseau au capital social, culturel et symbolique*

Le concept économique de capital fait référence à un stock de ressources que l'on peut mobiliser pour créer de la valeur. Ce concept a été transféré, notamment par les théoriciens du choix rationnel (G. Becker, entre autres), dans d'autres sphères de l'activité humaine. C'est ainsi qu'on a parlé de capital humain.

Dans la même foulée, on a apporté un regard sur les réseaux en les interrogeant sous l'angle de leur capacité à créer de la « valeur », pour reprendre les distinctions de Lemieux entre la communication, les transactions et le contrôle. Autrement dit, lorsqu'un réseau se met en place, à quelles conditions est-il efficace et devient-il du capital social, aussi bien pour les membres que pour son action externe dans le but d'échanger de l'information, de réaliser des transactions ou d'exercer un contrôle ? Y a-t-il un lien entre nature et type de liens, densité du réseau, durée, etc. et la capitalisation sociale possible du réseau ?

Mais Pierre Bourdieu a également mis en évidence deux autres aspects. L'un souligne le rôle de la culture, comme savoirs, savoir-faire et idéologie, mobilisés par des acteurs sociaux, et dans ce cas par le réseau. Le capital culturel dont dispose globalement le réseau devient ici objet d'analyse. Mais également – et c'est toujours Pierre Bourdieu – du capital symbolique, c'est-à-dire, du prestige, de l'honneur, de la renommée dont dispose ou dont ne dispose pas un réseau sur la scène sociale.

Ces analyses en terme de capitaux ont l'avantage de sortir l'analyse des réseaux d'un certain descriptivisme plus ou moins formalisé et d'inscrire le réseau au cœur de l'action collective. C'est à partir de là qu'on pourra s'interroger sur le poids social d'un réseau en terme de lobby, de groupe de pression, de solidarité, des effets d'influence, etc.

### *4. La pragmatique des réseaux*

Une approche contemporaine (M. Callon) appliquée surtout à l'analyse des réseaux scientifiques porte un regard assez différent et novateur sur les réseaux. L'idée de départ est que les relations sociales – celles entre membres d'un réseau en l'occurrence – sont toujours médiées par des réalités matérielles : du cadre matériel d'un lieu de réunion, aux véhicules, à l'Internet ou aux documents écrits. Bruno Latour, qui se situe

également dans cette approche, dit que toute interaction est toujours « interobjection ». La matérialité est le *sine qua non* de l'interaction et est en même temps un lieu de « traduction », de transmission-transformation de l'information. Dans l'analyse des réseaux scientifiques il s'agit dès lors de prendre en compte des appareils d'expérimentation et de mesure, des écrits, des négociations autour des écrits, etc.

Une question actuelle mais également de pertinence pour l'historien est celle de savoir comment la médiation de l'Internet et du courrier électronique modifie la constitution, la logique de fonctionnement, la capitalisation des réseaux. Comme elle la modifie par rapport à l'ère où les réseaux ne pouvaient que se connecter par d'autres médiations techniques : le transport animal, le téléphone, le courrier, la voiture, etc.

### *5. Les captations et manipulations des réseaux*

Souvent l'analyse des réseaux a une approche assez linéaire, rationnelle, pacifiée du fonctionnement des réseaux. Il n'est pas inutile d'y introduire quelques graines de poivre afin de pouvoir cerner la complexité du jeu social à l'œuvre. Un réseau peut en effet être plus ou moins consciemment manipulé par des acteurs, membres ou entrants dans le réseau qui l'orientent, le réorientent par leurs actions ou leurs informations.

## **B. L'analyse structurale**

Nous pouvons maintenant déplacer le regard. Il ne s'agit plus d'observer les réseaux à partir de l'initiative des individus et de leurs liens. En observant le résultat d'ensemble, on peut observer un territoire à partir d'une carte et non plus en parcourant ses chemins.

C'est une des approches importantes de l'analyse des réseaux, qui peut aboutir à des formalisations poussées (et pas toujours utiles). L'intérêt de ces analyses vise souvent à dégager des logiques sociales à l'œuvre, mais elle permet aussi de rechercher des liens entre des formes structurelles et les modalités et l'efficacité avec laquelle un réseau atteint ses objectifs. L'analyse sommaire que nous présentons ici n'a d'autre but que d'attirer l'attention sur cette approche qui peut être féconde si elle est dynamisée en tenant compte des jeux entre les différentes composantes du réseau.

### *1. Quelques modèles de structure de réseau*

Présentons quelques modèles qui pourraient être typiques.

Partons d'abord de quatre modèles qui existent plus comme référence idéale que comme réalité concrète. Cette référence idéale peut être perçue comme positive, c'est-à-dire comme idéal de fonctionnement auquel le réseau aspire, ou bien négative, c'est-à-dire comme danger qui guette le réseau et risque de le mettre en péril.

Un premier modèle, inspiré par un imaginaire démocratique, consiste à penser un réseau complet et équivalent entre les différentes composantes (modèle A). Lemieux le nomme « réseau intégral ou complet ». Pour fonctionner, il suppose non seulement l'équipondération de l'investissement des membres mais aussi l'existence en amont d'un fort ciment culturel et social.

Une variante de ce modèle est celle du réseau circulaire (modèle B). Dans ce cas les liens se bouclent, mais par une chaîne qui relie membre à membre. On comprend aisément que ce modèle est une variante à basse densité du modèle complet. Il peut encore se transformer si les liens d'un à un sont coupés : on est alors devant un réseau linéaire (modèle C).

À l'extrême opposé du réseau complet, nous en aurions un totalement centralisé autour d'un pôle fort (modèle D), qui assure un leadership total à l'intérieur du réseau. Les éléments du réseau n'ont pas de contacts entre eux et sont en quelque sorte des co-isolés<sup>10</sup>. Le fait qu'entre des éléments du réseau n'existent pas des liens donne lieu à ce que Burt appelle des « trous structuraux ». On en verra l'existence dans les modèles suivants.

C'est en combinant ces tendances extrêmes que l'on peut dégager d'autres modèles plus complexes et de ce fait, plus proches de la réalité.

L'un est une variation partielle du modèle centralisé et on pourrait l'appeler « à polarité centrale » (E). Dans ce cas, un leader centralise le plus grand nombre d'articulations entre sous-ensembles du réseau et, dans certains cas, il est le passage exclusif d'un sous-ensemble à un autre ou du réseau vers l'extérieur. Il détermine aussi le mode de relation – et de marginalisation – d'une partie du réseau et des autres membres. Ce modèle n'est viable que si le leader central maîtrise l'ensemble du processus, contrôle les dissidences, garde le pouvoir d'inclure ou d'exclure. Il est efficace dans les domaines où le leader central s'investit.

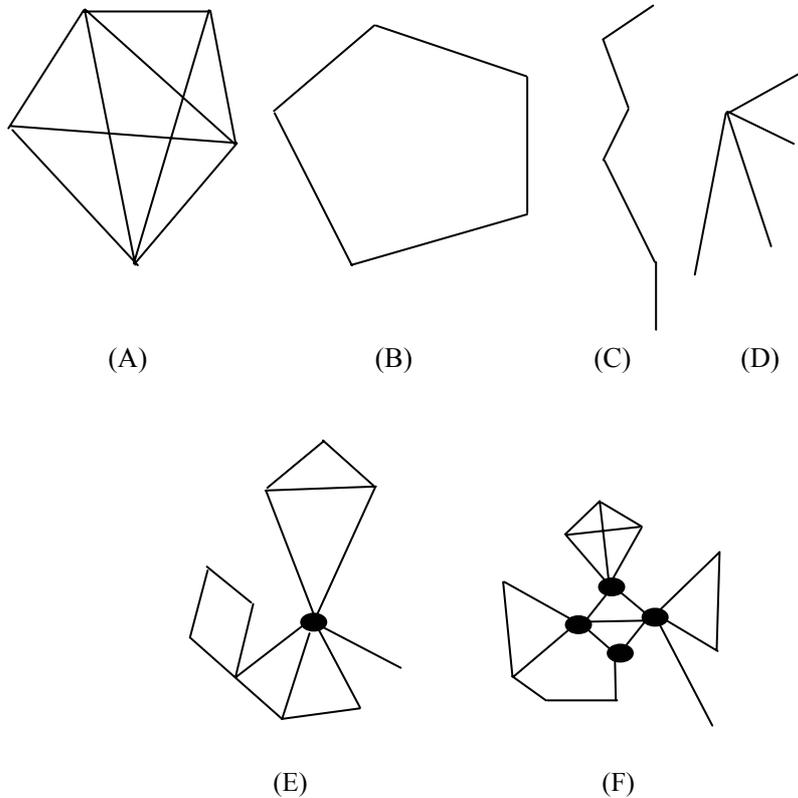
L'existence de trous structuraux pose des problèmes spécifiques de communication entre les membres du réseau. Par ailleurs pose question aussi l'apparition de cliques spécifiques.

Enfin, un dernier modèle (modèle F) consisterait dans l'éclatement de plusieurs sous-ensembles, plus ou moins centralisés et ayant des faibles liens entre eux. Ce qui prévaut ici est la séparation entre les éléments du réseau et la constitution de ce qui pourrait être un réseau de réseaux. Ce modèle combine multipolarité et centralité. Ici plusieurs leaders ont un poids équivalent et différents sous-ensembles coexistent. La condition du succès de ce modèle réside dans la capacité de l'ensemble des élites

---

<sup>10</sup> Voir à ce sujet l'analyse de R.S. Burt, *Structural Holes*, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1992.

de maintenir une densité de relations telle à réduire les trous structuraux et de la capacité des leaders de maîtriser les rivalités et les compétitions négatives. La tentation serait en effet chez certains d'accentuer le poids relatif et de faire évoluer le modèle vers une forme plus unipolaire. Ou bien il y aurait le danger d'assister à une fragmentation en plusieurs réseaux.



### **Conclusions**

Les acquis que nous avons rassemblés jusqu'ici peuvent être résumés de la manière suivante.

Sur le plan méthodologique, il s'agit d'explicitier le plus possible les limites et les frontières de l'analyse que l'on souhaite conduire, de même que les critères d'appartenance. Les réseaux, voulant appréhender le volet non formel et implicite des relations humaines, ne montrent pas facilement leurs bornes et leurs rapports externes.

Trois grandes finalités possibles aux réseaux ont été mises en évidence, qui se ramènent à des grandes catégories de l'action humaine : communication, transaction, contrôle. Tout réseau participe de près ou de loin à ces trois dimensions. C'est à l'analyse de dégager leurs poids respectifs. Tout comme c'est à l'analyse d'éclairer le rapport complexe entre initiative individuelle, contingence sociale et données structurelles.

La nature des liens (forts/faibles), le niveau d'explicitations des règles, la densité des relations, la médiation des objets, permettent de cerner des logiques de fonctionnement des réseaux. Mais celles-ci ne sont pas sans lien avec leur efficacité sociale, leur capacité à devenir capital social. Capacité que l'on comprendra d'autant mieux si on analyse également le capital culturel mobilisé dans le réseau et le capital symbolique dont il bénéficie.

Enfin, la mise en place de réseaux peut également être cernée à partir des structures auxquelles ils donnent naissance : entre un modèle complet qui procède d'un idéal démocratique où tous les membres ont des liens avec tous et un modèle absolument centralisé, il y a toute une gamme de variations possibles. Des liens pourraient par ailleurs être établis entre le type de structure et les capacités d'action, de communication, de transaction et de contrôle auxquelles tout réseau est confronté.